



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Belgique

Question écrite n° 19754

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique en Belgique. En effet, les élections générales qui ont eu lieu le 18 mai 2003 ont modifié de façon significative le paysage politique belge. Outre la forte poussée de la gauche parlementaire, il ressort de ce scrutin une poussée non négligeable du Vlaams Blok et du FN belge, qui constituent l'extrême droite flamande et wallonne. Par ailleurs, il semblerait que le vote soit radicalement différent entre la Flandre et la Wallonie. La dérive séparatiste fait toujours son chemin en Flandre, cela malgré sa transformation en Etat fédéral. Par ailleurs, l'idée d'un rattachement futur de la Wallonie et de Bruxelles à la France côté francophone fait, elle aussi, son chemin. Compte tenu de cette nouvelle donne politique chez nos voisins belges, elle lui demande donc de lui préciser son sentiment à son sujet, et de lui préciser si certaines de nos positions et diverses relations entretenues avec la Belgique sont susceptibles d'évolution suite aux résultats sortis des urnes dans ce pays le 18 mai dernier.

Texte de la réponse

Les élections générales qui se sont déroulées en Belgique le 18 mai 2003 relèvent des affaires intérieures de la Belgique. Il n'appartient donc pas au gouvernement français de commenter l'évolution politique de ce pays, pas plus que son évolution institutionnelle, qui sont celles d'un pays souverain. La France et la Belgique entretiennent des relations étroites d'amitié et de coopération, qui dépassent les évolutions politiques internes de nos deux pays et qui seront encore appelées à se développer, comme il se doit entre deux pays proches dans de multiples domaines et affirmant une large convergence de vues sur les grands dossiers internationaux.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19754

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4360

Réponse publiée le : 28 juillet 2003, page 5981